



Biodiversité: Échanges et Diffusion d'Expériences

Rapport d'activités

2017



BEDE / Biodiversité : Échanges et diffusion d'expériences
47, Place du Millénaire, Appt 74, 34000 Montpellier, France
Tél./fax : 33 – (0)4 67 65 45 12
bede@bede-sso.org / www.bede-asso.org

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSMISSION DES SAVOIRS PAYSANS ET COCONSTRUCTION DES SAVOIRS AVEC LA RECHERCHE	4
• Bénin : Échanges de savoirs sur la gestion agroécologique des ravageurs du niébé	4
• Appui conseil à la création de la case des semences paysannes de l'APAD à la ferme agroécologique de Réo au Burkina Faso	4
• Afrique de l'Ouest : Projet de recherche action sur la coexistence des systèmes semenciers	5
• France : Espace de concertation Sciences/Société en Occitanie : la Boutique des Sciences	5
DROITS DES COMMUNAUTÉS PAYSANNES ET PARTICIPATION AUX PLAIDOYERS EN RÉSEAUX	6
• Algérie : Vers la reconnaissance et la sécurisation de la profession de grimpeur de palmier-dattier	6
• Mali : Le processus Semences, Normes et Paysans (SNP) se poursuit et s'étend	7
• Mali : Consolidation du Comité Ouest Africain des Semences Paysannes - COASP-Mali	8
• Participation aux 10 ans de Nyéléni au Mali	8
• Afrique de l'Ouest : Projet de recherche-action sur la coexistence des systèmes semenciers	9
• Afrique de l'Ouest : Poursuite de la structuration régionale du COASP	9
• "Libérons la diversité" : Rencontre européenne sur les semences paysannes en Belgique	10
VALORISATION ET SENSIBILISATION À LA GESTION PAYSANNE DE LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE	10
• Valorisation et gestion de la biodiversité du figuier dans la région de Béjaïa	10
• Résilience d'arbres nourriciers, le châtaignier et le figuier, dans des systèmes agraires de montagne: sensibilisation avec des enfants des Cévennes et de Kabylie	10
EDITION ET DIFFUSION	11
Publications	
• Brochure (co-édition) « Les paysannes et paysans font vivre la biodiversité » (CIP)	
• Guide : « Semences paysannes en Afrique de l'Ouest - Guide de production »	
• Étude : « Statut juridique des grimpeurs de palmiers »	
• Étude : « Les contributions nécessaires de la recherche agricole pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest »	
Vidéos	
• Documentaire « Éloge des mils - L'héritage africain »	
• Vidéos sur clé USB : « Agroécologie paysanne : quelles contributions de la recherche en Afrique de l'Ouest ? »	
INFORMATION ET COMMUNICATION	12
BEDE A PARTICIPÉ, (CO)ORGANISÉ	12
VIE ASSOCIATIVE	14

INTRODUCTION

Les systèmes semenciers paysans produisent la biodiversité agricole et alimentaire. Les millions d'échantillons de graines stockés dans les frigos des banques de gènes pour les sélections du futur sont issues des champs des paysans. Sans les connaissances des paysans, les chercheurs en génétique et sélection des plantes ne peuvent pas travailler. Pourtant rien n'est plus difficile à faire admettre que la reconnaissance sociale, légale des connaissances et des droits des paysans.

Dans les sociétés oasiennes, le déficit d'image du travailleur du palmier dattier, le manque de considération par la jeunesse d'un métier qui n'a pas évolué techniquement, pénalise aujourd'hui toute la filière datte. Le déficit d'une main œuvre qualifiée menace l'économie et la biodiversité d'agrosystèmes inféodées à la culture du palmier. La chute accidentelle de notre ami grimpeur chevronné Mustafa Chérifi, membre de Tazdaït, avec qui avait été testé un prototype de harnais nous a profondément marqués. En mettant au centre d'un atelier la question du statut juridique du grimpeur de palmier, les acteurs de la filière datte algérienne ont pris la mesure de l'importance de sécuriser les droits des travailleurs pour sécuriser l'économie dattière.

Plus largement les systèmes semenciers paysans sont évacués dans le secteur dit « informel » alors qu'ils soutiennent jusqu'à 80% de la production agricole d'un grand nombre de pays. En Afrique de l'ouest, de nouveaux cadres réglementaires sont conçus pour imposer les semences industrielles en réduisant parfois drastiquement les droits des agriculteurs sur leurs propres semences. Notre travail d'analyse des législations et des politiques semencières au Mali, au Niger, souligne de nombreux points de vigilance pour l'exercice des droits des paysans. Des ateliers d'information dans les langues parlées par les paysans et des processus de concertation avec les institutions et les chercheurs permettent de proposer d'autres bases pour de nouvelles politiques semencières prenant en compte la coexistence des systèmes semenciers et les droits des agriculteurs.

En France, la réflexion sur les formes de recherches véritablement collaboratives mûrit. Les paysans commencent à être reconnus en tant que porteurs de connaissances et contributeurs actifs à la recherche scientifique. Les projets de recherches participatives se multiplient, intégrant les praticiens des semences paysannes. Mais la coconstruction y reste encore difficile, souvent asymétrique : les paysans-chercheurs n'ayant ni le temps ni les moyens matériels des chercheurs et ces derniers n'ayant pas l'habitude de concevoir leurs recherches de bout en bout avec les paysans. Comment assurer alors l'équilibre des collaborations ? La poursuite de la recherche action sur la culture du niébé en agroécologie paysanne, la plus récente participation à la Boutique des Sciences Occitanie au sein de la Maison des sciences de l'Homme de Montpellier, et dans la gouvernance du programme de recherche-action collaborative intitulé « CoEX » soutenu par Agropolis Fondation, nous permet de faire des propositions et d'expérimenter de nouvelles formes de contrat social autour de la connaissance et de l'innovation, entre chercheurs et paysans.

Même si les doutes et les inquiétudes demeurent sur la volonté des politiques à soutenir la transition écologique de l'agriculture et les droits des paysans à la terre, à l'eau, aux semences, et que l'accès aux finances publiques pour conforter la transition tant attendue, reste difficile, il y a suffisamment de belles réussites dans les projets des collectifs et des communautés paysannes pour nourrir nos espoirs et convaincre peu à peu les politiques.

ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSMISSION DES SAVOIRS PAYSANS ET COCONSTRUCTION DES SAVOIRS AVEC LA RECHERCHE

Bénin : Échanges de savoirs sur la gestion agroécologique des ravageurs du niébé



En juillet 2017, une formation a été organisée au Bénin sur la culture du niébé en agroécologie paysanne, notamment sur la lutte biologique contre les ravageurs du niébé à la ferme-école de Tchaoun Fora (Djougou) avec l'Organisation des agriculteurs pour le développement durable ORAD.

La culture du niébé en agroécologie paysanne, en particulier la gestion des ravageurs est une priorité en Afrique de l'Ouest car c'est une culture vivrière majeure, centrale pour l'équilibre des sols et la nourriture quotidienne. C'est une légumineuse, source de protéines, qui représente un moyen de lutte contre les carences protéiques des populations notamment rurales.

L'incidence des ravageurs sur les cultures augmente et les traitements insecticides sont inefficaces, toxiques pour la santé et coûteux, entraînant les agriculteurs dans un cycle d'endettement. De plus, des variétés génétiquement modifiées de niébé sont en cours d'expérimentation et leur dissémination commerciale est annoncée pour 2018.

BEDE expérimente depuis 2 ans avec les paysans et l'appui d'un universitaire malien, la gestion des ravageurs du niébé en agroécologie paysanne. Cette gestion allie les bonnes pratiques de culture, de sélection et de gestion de la diversité des variétés locales de niébé et l'utilisation de biopesticides. La contribution de BEDE s'inscrit dans la continuité du dispositif de recherche collaborative mis en place lors du projet Laboratoires Hors Murs pour l'agrobiodiversité (LHM) en 2013 avec l'ORAD.



Appui conseil au renforcement de la case des semences paysannes de l'APAD à la ferme agroécologique de Réo au Burkina Faso

Dans le cadre de la collaboration entre Terre et Humanisme, APAD et BEDE au sein du projet « Agroécologie pour le Développement Durable au Burkina Faso » (ADD), une mission d'appui conseil accompagnement s'est déroulée en novembre 2017.



Sous la forme d'une mission annuelle, il s'agit pour BEDE d'accompagner les partenaires de Terre et Humanisme au Burkina Faso, notamment l'APAD - Association Pour la Promotion d'une Agriculture Durable- sur les activités semencières et plus spécifiquement sur la création et la gestion d'une case de semences incluant la création d'un réseau de paysans semenciers.

La formation organisée sur 2 jours avec le groupement « Ngidégnié » a permis de transmettre les bases des semences paysannes : enjeux, production, sélection, conservation, modes d'organisation collectifs et législations.

Le programme relativement dense a permis de se mettre à niveau d'informations, de renforcer les capacités de l'équipe d'APAD et de dresser une série de recommandations pouvant servir de références pour que l'APAD atteigne ses objectifs, notamment celui d'adapter les semences au niveau local, de diversifier les variétés, et de mettre des semences reproductibles à disposition des paysans et paysannes.

Afrique de l'Ouest : Projet de recherche action sur la coexistence des systèmes semenciers

BEDE s'est impliquée à côté des organisations paysannes du RSP, ASPSP (Sénégal) et Moriben (Niger) dans un projet de recherche international – CoEx – soutenu par la Fondation Agropolis (2017-2019). Porté par le CIRAD, ce projet de recherche collaborative permet de travailler avec les chercheurs de différents pays sur les conditions et modalités d'une bonne gouvernance de la coexistence des systèmes semenciers industriels et paysans.

Dans le cadre de ce projet CoEX, BEDE a contribué à faciliter en novembre 2017 à Ouagadougou l'Atelier sous régional sur « La transformation des systèmes semenciers et l'accaparement des ressources génétiques au Burkina Faso et en Afrique de l'Ouest », co-organisé par le COASP-Burkina Faso, FIAN, membre du Réseau Droit à l'Alimentation, et la Convergence Globale des Luttés pour la Terre, l'Eau et les Semences paysannes. Un programme commun d'actions a été dressé par les participant.e.s issu.e.s d'une dizaine de pays de la région pour la reconnaissance du système semencier paysan dans la loi. Il s'agit d'assurer une participation effective des paysannes et paysans au processus d'élaboration de la loi. BEDE a apporté des éclairages sur les cadres juridiques ouest africains relatifs aux semences, et a rendu compte du processus de concertation sur les semences au Mali (Projet Semences Normes et paysans) aux autres pays de la CEDEAO.

Une relation avec la recherche a été construite, notamment par des échanges avec le point focal du Traité sur les ressources phylogénétiques et la participation de BEDE à un atelier organisé par la Commission nationale de gestion des ressources phylogénétiques (CONAGREP). Par la suite les membres du COASP régional se sont réuni.e.s dans une ferme pour élaborer leur stratégie.

France : Espace de concertation Sciences /Société en Occitanie : la Boutique des Sciences

Faisant suite aux recommandations du projet des Laboratoires Hors Murs (LHM) de créer un cadre permanent de concertation entre la société civile et la recherche sur les besoins des acteurs de la transition écologique de l'agriculteur, BEDE a travaillé avec la Maison des Sciences de l'Homme (MSH-SUD) pour faire naître une Boutique des Sciences à Montpellier. Le processus de concertation a été conduit pendant toute l'année en relation avec des chercheurs de SupAgro, du CIRAD et l'aide de Sciences citoyennes et d'organisations de la société civile, les Petits Débrouillards et INPACT. Le travail effectué par Antoine Malivel, en année de diplôme d'ingénieur SAADS à Montpellier-SupAgro lors de son stage à BEDE, a permis le lancement d'un premier Atelier réunissant les acteurs intéressés par le projet d'une Boutique des Sciences à Montpellier (le Mémoire de stage d'Antoine Malivel est disponible sur le site de BEDE).



La Boutique des sciences au sein de la MSH est la forme que prend le dispositif voulu par BEDE comme cadre permanent d'échanges entre les organisations paysannes et les chercheurs pour une coconstruction des connaissances pour l'agrobiodiversité. Cela fait suite aux Laboratoires Hors Murs. La complexité institutionnelle du montage du dispositif conduit BEDE à conserver un rôle actif dans le groupe de pilotage transitoire. Par la suite, le rôle de BEDE devrait être d'animer la participation des organisations de la société civile dans ce processus, à condition que l'association trouve les moyens financiers pour le faire.

Algérie : Vers la reconnaissance et la sécurisation de la profession de grimpeur de palmier-dattier

L'AREA-ED (Association de Réflexion, d'Échanges et d'Action pour l'Environnement et le Développement - Algérie) et BEDE, en collaboration avec l'INRA-Algérie ont organisé un atelier multi-acteurs : « Quels statuts juridiques pour les grimpeurs de palmiers dattiers ? », à la Station INRAA de Sidi Mahdi (Touggourt), les 12 et 13 avril 2017.

- **Une activité agricole indispensable à revaloriser**

La plupart des grimpeurs ne bénéficient d'aucun encadrement administratif, faute de statut juridique prenant en compte leur situation particulière, surtout lorsqu'ils exercent leur métier dans des palmeraies différentes, pour le compte de propriétaires différents en étant rémunérés à la tâche. A l'instar d'une multitude d'ouvriers exerçant un métier à risque dans le secteur informel, ces grimpeurs de palmiers ne peuvent prétendre à une protection sociale, à moins d'adopter le statut d'entreprise éloigné de leur situation réelle.

La réflexion engagée en Algérie vise donc à construire une identité juridique adaptée aux grimpeurs de palmiers, ce qui ouvrira une voie à la reconnaissance officielle de cette profession et à la sécurisation de ce secteur très spécialisé et mal connu des jeunes.



- **Première étape : Échanges et propositions dans l'Atelier de réflexion multi-acteurs « Quels statuts juridiques pour les grimpeurs de palmiers dattiers ? »**

Plus de 45 personnes ont participé à ces journées regroupant des travailleurs du palmier, notamment des grimpeurs, des propriétaires-employeurs des palmeraies, des représentants des autorités publiques auxquelles reviennent les décisions et leur mise à exécution, des représentants des assurances et des institutions administratives et de recherche en charge du développement de la filière, et des représentants de la société civile. Les discussions ont porté sur l'évaluation de la situation des grimpeurs de palmiers, la



recherche de différentes potentialités d'assurances et la réflexion sur le statut de travailleurs indépendants ; enfin, sur l'appui et l'encadrement des structures administratives et de recherche pour les aspects de formation et d'innovation sur l'outillage et la prévention des risques.

Les propositions que les participants à l'atelier ont formulées sont autant de pistes nouvelles. Elles s'articulent autour de quatre axes : le cadre juridique, la professionnalisation, la modernisation de l'équipement et la sensibilisation.

(Les objectifs portés par ce programme ont revêtu d'autant plus d'importance que quelques mois plus tôt, en février, notre ami Mustapha Chérifi, phœnicultriceur très expérimenté, a fait une chute mortelle du palmier sur lequel il travaillait. Mustapha avait participé à de nombreux projets avec BEDE, en particulier pour la sécurisation de son métier.)



Mali : Le processus Semences, normes et paysans (SNP) se poursuit et s'étend

Le processus « *Semences, Normes et Paysans : Construire un cadre de concertation multi-acteurs sur le cadre normatif des semences et les droits des petits producteurs au Mali* » initié par BEDE et l'Institut de Recherche et de Promotion des Alternatives en Développement (IRPAD) s'est poursuivi en 2017 au Mali.

Au Mali, comme partout en Afrique de l'Ouest, le cadre réglementaire semencier officiel est inspiré par les grands bailleurs (France et États-Unis) pour soutenir le marché des semences industrielles. Bien que la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest aient ratifié le Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (TIRPAA), qui reconnaît l'importance des semences paysannes et les droits des agriculteurs à les utiliser librement, elles n'ont pas de statut clair dans le cadre législatif et juridique actuel. BEDE accompagne le plaidoyer pour la reconnaissance des systèmes semenciers paysans qui concernent 80% des semences utilisées, et plus largement pour la reconnaissance des droits des agriculteurs au Mali. BEDE participe ainsi à plusieurs processus dans la sous-région.



- **Construction d'un espace de dialogue et de concertation au Mali**

Depuis janvier 2016, le processus « Semences, Normes et Paysans » (SNP) vise à construire un cadre de concertation multi-acteurs sur le cadre normatif des semences et les droits des producteurs au Mali. Le processus est mis en œuvre par la Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP), l'association des organisations professionnelles paysannes (AOPP) et le comité ouest-africain des semences paysannes (COASP-Mali), avec l'accompagnement technique de l'Institut de Recherche et de Promotion des Alternatives en Développement (IRPAD), et de BEDE.

► **En 2017, plusieurs réunions du comité de suivi du dispositif SNP** ont permis de préparer toutes les parties (ministères, directions nationales, services semenciers, recherche nationale et internationale, points focaux des conventions internationales, secteur privé, organisations de la profession et de la société civile agricole) à participer à un espace de dialogue et de concertation multi-acteurs.



► **En septembre 2017 s'est tenu un atelier multi-acteurs de concertation** sur les semences traditionnelles et paysannes placé sous la présidence du Ministère de l'agriculture du Mali. L'atelier a enregistré la participation des représentants des ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) ; de l'environnement, de l'assainissement et du développement durable (MEADD), ainsi que de celui de l'élevage et de la pêche. Le secteur privé, la profession agricole et la société civile agricole étaient largement représentés. En tout, 55 représentants des différents secteurs en lien avec le sous-secteur semencier ont répondu présents. En plus des participants venus du Mali, dans le cadre du projet de recherche COEX sur la Coexistence des systèmes semenciers, des représentants d'organisations paysannes (Sénégal, Bénin, Niger, Burkina Faso) sont venus de la sous-région pour observer et s'inspirer du processus.

► **En novembre 2017**, 31 représentant.e.s des différents secteurs en lien avec le sous-secteur semencier ont participé à une autre **réunion pour opérationnaliser le cadre de concertation** pour la reconnaissance des systèmes semenciers paysans, des semences paysannes et des droits des agricultrices et agriculteurs.

Lors de la réunion de lancement, un groupe de travail multi-acteurs et plus restreint a également été mis en place pour permettre au cadre SNP d'élaborer des propositions concrètes de formulation de texte pour la politique semencière. Le processus se poursuivra en 2018.

- **Un processus de concertation rayonnant en Afrique de l'Ouest :**

Le processus SNP du Mali inspire plusieurs pays de la sous-région. Considérant que les alliances aux niveaux régional et international sont fondamentales pour un plaidoyer cohérent et efficace (la plupart des réglementations sont construites à l'échelle sous continentale), BEDE a collaboré à l'organisation de plusieurs espaces ouest-africains et internationaux.

► **Atelier sous régional organisé en collaboration avec la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain / COPAGEN** (Ségou, Mali, septembre 2017).

► **Réunion du groupe de travail Biodiversité du Comité international de Planification à la Souveraineté Alimentaire (CIP)** à Sélingué (Mali) en septembre 2017. L'objectif de cette rencontre internationale avec les représentants de productrices et producteurs d'aliments des différents continents était de préparer les positions du CIP et de la Via Campesina pour les discussions de la réunion de l'Organe directeur du Traité qui a eu lieu en octobre/novembre 2017 à Kigali (Rwanda).

Mali : Consolidation du Comité Ouest Africain des Semences Paysannes (COASP-Mali)

Au Mali, il existe plusieurs dynamiques importantes de conservation, de production et de promotion des semences paysannes. Ces dynamiques d'organisations paysannes et de structures d'accompagnement s'inscrivent dans des pratiques agroécologiques et une vision pour la souveraineté alimentaire.

Depuis 2011 et suite à plusieurs participations à la foire ouest-africaine des semences paysannes organisée à l'initiative de l'ASPSP au Sénégal, le COASP-Mali s'étoffe.

En mars 2016 à Sikasso, le COASP-Mali affirme sa vision et sa mission lors de la caravane ouest-africaine des luttes pour la terre, l'eau et les semences paysannes.

En mars 2017, le COASP-Mali, la ferme de Benkadibugu et les associations Terres Jaunes et BEDE, en collaboration avec d'autres organisations paysannes comme l'AOPP, la CNOP, la COFERSA, ont organisé la 5^{ème} rencontre annuelle des membres du COASP-Mali.



► **Rencontre des acteurs des semences paysannes du Mali réunis au sein du COASP-Mali**

50 participants venus de 32 organisations de 8 régions du Mali ont échangé leurs expériences en matière de production de semences paysannes mais aussi en terme d'organisation collective.

Que ce soit pour les régions de Kayes, Sikasso, Koulikoro, Ségou, Mopti ou Gao, les présentations ont montré l'importance des dynamiques en cours : de l'inventaire des variétés locales paysannes à l'expérimentation, en passant par des animations de sensibilisation des communautés à l'importance de promouvoir les semences paysannes.

Le principal résultat a été un plan d'action validé et largement partagé avec les acteurs de la région de Ségou lors de la fête des semences paysannes de Benkadibugu (Ségou).

Participation aux 10 ans de Nyéléni au Mali

En 2007, le premier forum international pour la souveraineté alimentaire était organisé à Sélingué. Baptisé Nyéléni, pour rendre hommage à une paysanne malienne, le forum avait accueilli plus de 800 participants des 5 continents venus défendre la souveraineté alimentaire.

En septembre 2017, les rencontres pour la célébration des 10 ans de Nyéléni ont permis de dresser le bilan d'une décennie d'actions au Mali et sur le continent, d'affirmer que la souveraineté alimentaire peut se réaliser à travers l'agroécologie paysanne et de proposer un plan d'actions pour les 10 prochaines années.



Afrique de l'Ouest : Projet de recherche-action sur la coexistence des systèmes semenciers

BEDE s'est impliquée à côté des organisations paysannes du RSP, ASPSP (Sénégal) et Moriben (Niger) dans un projet de recherche international – CoEx – soutenu par la Fondation Agropolis (2017-2019). Porté par le CIRAD, ce projet de recherche collaborative permet de travailler avec les chercheurs de différents pays sur les conditions et modalités d'une bonne gouvernance de la coexistence des systèmes semenciers industriels et paysans.

Dans le cadre de ce projet CoEX, BEDE a contribué à animer en novembre 2017 à Ouagadougou l'Atelier sous régional sur « La transformation des systèmes semenciers et l'accaparement des ressources génétiques au Burkina Faso et en Afrique de l'Ouest », co-organisé par le COASP-Burkina Faso, FIAN, membre du Réseau Droit à l'Alimentation, et la Convergence Globale des Luttres pour la Terre, l'Eau et les Semences paysannes. Un programme commun d'actions a été dressé par les participant.e.s issu.e.s d'une dizaine de pays de la région pour la reconnaissance du système semencier paysan dans la loi. Il s'agit d'assurer une participation effective des paysannes et paysans au processus d'élaboration de la loi. BEDE a apporté des éclairages sur les cadres juridiques ouest africains relatifs aux semences, et a rendu compte du processus de concertation sur les semences au Mali (Projet Semences Normes et paysans) aux autres pays de la CEDEAO.

Une relation avec la recherche a été construite, notamment par des échanges avec le point focal du Traité sur les ressources phylogénétiques et la participation de BEDE à un atelier organisé par la Commission nationale de gestion des ressources phylogénétiques (CONAGREP). Par la suite les membres du COASP régional se sont réuni.e.s dans une ferme pour élaborer leur stratégie.

Afrique de l'Ouest : Poursuivre la structuration régionale du Comité Ouest-Africain des Semences Paysannes

Le COASP connaît différentes formes d'organisations au niveau des pays. Il réunit des paysannes et paysans producteurs de semences paysannes, organisés ou non, des structures d'accompagnements et des personnes ressources qui partagent la même vision, veillant à ce que les paysannes et paysans soient au cœur des décisions. C'est un espace d'échange d'informations, d'expériences et de concertation pour la promotion des semences paysannes et de défense des droits des agriculteurs.

La rencontre organisée à Réo (Burkina Faso), facilitée et co-animée par BEDE, a été l'occasion pour les acteurs de plusieurs pays (Sénégal, Mali, Burkina Faso, Bénin, Togo, Niger) de partager autour de l'organisation ouest-africaine au sein du Comité Ouest-Africain des Semences Paysanne. L'enjeu était pour le COASP de se positionner de nouveau, depuis son itinéraire historique, avec des jalonnements positifs et négatifs, de s'actualiser à la vue des enjeux du monde actuel, de réaffirmer une vision commune, d'étoffer son vocabulaire et son argumentaire et de dresser les perspectives.

"Libérons la diversité" : rencontre européenne sur les semences paysannes en Belgique

Lors de la foire Bio de Nature et Progrès, en septembre 2016, la coordination européenne Libérons la Diversité s'est réorganisée après quelques années de pause. Pendant près de 10 ans, les réseaux européens des semences paysannes ont co-construit un forum annuel tournant dans différents pays. Le dernier avait eu lieu à Bâle en Suisse en 2013, hébergé par la Fondation *Pro specie rara*.

Un groupe régional, le Réseau Meuse-Rhin-Moselle (RMRM) s'est constitué pour développer et coordonner des actions au Benelux sur les savoirs et savoir-faire relatifs aux semences paysannes. La première initiative du RMRM, soutenue par la Coordination LLD/Europe a été l'occasion d'un événement, « Cultivons la Diversité »- autour des blés à la ferme du Hayon en région wallonne, province du Luxembourg (Belgique), qui s'est déroulé les 22 et 23 juin 2017. BEDE y a co-animé un atelier sur le cadre législatif régissant les droits des producteurs de semences paysannes.

VALORISATION ET SENSIBILISATION À LA GESTION PAYSANNE DE LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE

Valorisation et gestion de la biodiversité du figuier dans la région de Béjaïa (Algérie)



BEDE est engagée avec les figuiculteurs de l'Association des Figuiculteurs de la région de Béjaïa depuis 10 ans. En 2017, les figuiculteurs ont été accompagnés dans la réalisation du programme « conservation et valorisation de la biodiversité du figuier et modernisation de la filière ». BEDE est collaborateur officiel de ce projet financé par le SCAC (Ambassade de France en Algérie). L'accompagnement a surtout été méthodologique à travers les deux chargées de mission de l'AFWB en poste grâce aux programmes de collaboration antérieurs. 3 activités ont été co-cadrées :

- **Sauvegarde des variétés de figues menacées de disparition** : 4 nouveaux champs de multiplication d'environ 2500 boutures de figuiers rares ont été mis en place chez des paysans. AFWB prend en main la gestion de ces variétés rares.
- **Poursuite de l'inventaire des variétés** de figues disséminées dans la région. Le travail été recensé et décrit environ 70 variétés. L'édition de cet inventaire est prévue en 2018.
- **Modernisation du séchage** de la figue : 30 serres de séchage ont été acquises et remises à des paysans pour expérimenter le séchage sous serre à grande échelle. Les résultats obtenus sont encourageants.



Résilience d'arbres nourriciers, le châtaignier et le figuier, dans des systèmes agraires de montagne : sensibilisation avec des enfants des Cévennes et de Kabylie

Ce projet, "Les enfants ont du goût", consiste à faire échanger des enfants du village de Tazla en Kabylie (Algérie) avec ceux de l'école de Thoiras en Cévennes sur les produits phares de leurs terroirs: la figue pour les uns, la châtaigne pour les autres. Le projet n'a pas beaucoup avancé en 2017, mais il a tout de même été possible d'organiser des initiations au goût et aux techniques de dégustation sur des produits à base de châtaigne et de figue. Les enfants des deux bords de la Méditerranée ont également été sensibilisés à l'importance historique de ces arbres nourriciers dans leurs régions respectives.



Publications :

« Les paysannes et les paysans font vivre la biodiversité ».

Le CIP (Comité international de planification pour la Souveraineté alimentaire) dont BEDE fait partie, a édité une **brochure**, « **Les paysannes et les paysans font vivre la biodiversité** », synthèse d'une étude qui livre la contribution de la société civile au premier rapport de la FAO sur l'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde. BEDE a participé à la collecte et à la synthèse des données de l'étude. La brochure a été publiée à l'occasion de la Seizième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture qui s'est tenue à Rome (Italie) du 30 janvier au 3 février 2017. Elle a été éditée en 5 langues : français, anglais, espagnol, portugais et arabe, téléchargeables sur le site et disponibles en version papier à BEDE.



« Semences paysannes en Afrique de l'Ouest - Guide de production »

Ce guide pour la production de semences paysannes en Afrique de l'Ouest a été édité en 1500 exemplaires au Mali durant le deuxième semestre 2017.

Cet ouvrage très illustré (dessins et photos) est le fruit de plusieurs années de travail avec des paysannes et des paysans de plusieurs régions d'Afrique de l'Ouest (Mali, Bénin, Sénégal...) qui ont partagé leurs pratiques et leurs connaissances sur la production de semences.

La diffusion du guide a commencé au sein du réseau des partenaires de BEDE et rencontre une forte demande de la part des organisations qu'elles soient ouest africaines ou européennes.



Étude : "Statut juridique des grimpeurs de palmiers", rédigée par Mme Zina Yacoub, Maître assistante chargée de la recherche à la Faculté de Droit et Sciences politiques, Université de Béjaïa, Algérie. (édition : octobre 2017). Étude préliminaire à l'Atelier multi-acteurs « Quels statuts juridiques pour les grimpeurs de palmiers dattiers ? », organisé à Touggourt (Algérie) les 12 et 13 avril 2017 par l'INRAA, AREA-ED et BEDE. L'étude et son résumé sont téléchargeables sur le site de BEDE.



Étude : "Les contributions nécessaires de la recherche agricole pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest". (2017) Ce rapport, rédigé grâce à une collaboration avec la FAO, vise à fournir une analyse des besoins, des expériences et des initiatives dont l'objectif est de contribuer à la traduction concrète des recommandations issues du Symposium International sur l'Agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition de la FAO (2014) et de la Réunion régionale de la FAO pour l'Afrique sur l'agroécologie (2015). (édition février 2017). L'étude est téléchargeable sur le site de BEDE.



Vidéos :

« Éloge des mils - L'héritage africain ». Documentaire de 60 minutes réalisé par Idriss Diabate (AAPSI, DJA COMM), et conçu et réalisé par Robert Ali Brac de la Perrière, coordinateur de BEDE. Céréales d'origine africaine, mils et sorghos (gros mil) accompagnent depuis des millénaires les communautés dans la résistance à la sécheresse et l'affirmation d'une identité propre aux régions les plus chaudes de la planète. Dans un contexte de crises alimentaires aggravées par les changements climatiques dans ces zones particulièrement vulnérables, la renaissance des cultures de mils représente une alternative nourricière d'autant



plus précieuse qu'elle est ancrée dans une histoire et des savoirs encore vivants aujourd'hui. Des témoignages de paysannes et de paysans d'Afrique de l'Ouest nous montrent non seulement la grande diversité des utilisations, mais aussi combien cette céréale est précieuse pour l'économie et la souveraineté alimentaire de leurs pays. Tous soulignent l'importance de la défendre et de remettre le mil dans les assiettes. Le DVD est disponible en version française et en version sous-titrée en anglais.

« **Agroécologie paysanne : quelles contributions de la recherche en Afrique de l'Ouest ? Expériences paysannes, entretiens et points de vue** », une compilation de vidéos réalisées par Anne Berson Déna (2010 – 2017). Ces 13 entretiens vidéo rassemblés sur une clé USB présentent les points de vue de différents acteurs du monde paysan, des structures d'accompagnement, de la recherche, sur l'agroécologie paysanne. La clé USB est proposée comme outil de sensibilisation sur les enjeux de l'agroécologie paysanne et les vidéos peuvent servir d'introduction aux débats.



INFORMATION ET COMMUNICATION

Le site web de BEDE continue à être régulièrement actualisé en français et en anglais. Les études, comptes rendus, rapports et publications issus des activités sont en accès libre sur le site.

Le besoin de financements "hors-bailleurs" nous a conduits à rechercher davantage de visibilité en particulier sur internet via notre site. Une nouvelle page présentant BEDE a été créée sur la plateforme de financement participatif Hello Asso pour une campagne permanente d'appel aux dons.

La Lettre d'information numérique "Des Nouvelles de BEDE" a été envoyée en janvier, avril et octobre et la liste des abonné.e.s s'étoffe régulièrement.

La page Facebook est toujours utilisée pour diffuser des dates d'événements et rencontres.

ET EN 2017, BEDE A AUSSI PARTICIPÉ, CO-ORGANISÉ, ANIMÉ :

Participation au Contre sommet France-Afrique - Convergence Globale des Luttés pour la Terre l'Eau et les Semences Paysannes- Afrique de l'Ouest, du 10 au 12 janvier à Bamako, Mali.

Bourse d'échanges de graines et de plants, organisé le 29 janvier, du 24 au 26 février à Lodève, organisée par Les Semeurs du Lodévois-Larzac.

Petite fête de l'Arbre, du 24 au 26 février à Lodève.



Co-organisation de la Fête des semences paysannes de BenkadiBugu et rencontre des acteurs des semences paysannes du 24 au 28 mars, avec COASP-Mali, la Ferme école en Agroécologie de Benkadibugu, Terres Jaunes, à Ségou, Mali.

Participation aux Rencontres en agroécologie paysanne au Mali, un mouvement paysan en marche: création de la plateforme nationale et construction d'un plaidoyer national et régional, du 21 au 23 avril au Centre International de Formation en Agroécologie de Nyéléni (CIFAN), Mali.

Participation à la Foire des semences paysannes de Safo, du 26 au 27 avril, Coopérative Safo, Cab Demeso, Mairie de Safo, Mali.

Conférence de R.A Brac de la Perrière à Choisy, le 4 mai, sur "Semences paysannes, plantes de demain".

Participation à la Journée d'échange sur les expériences de plaidoyer dans les projets de développement liés à l'agriculture familiale, 11 mai à Lausanne, FEDEVACO, PPP, Coopération Genevoise, Confédération helvétique.

Co-organisation et animation de l'avant-première du documentaire "Éloge des Mils - L'Héritage africain", le 14 Juin à Paris à la Maison des Sciences de L'Homme.

Participation à l'Atelier de mise en synergies dans la cadre d'une étude de référence sur les mécanismes de gestion semencière à la base, organisé par JINUKUN, du 12 au 14 juillet à Ouidah, Bénin.

Restitution des recommandations de l'atelier « Biodiversité et nutrition » au Comité intersectoriel de nutrition du Mali, le 10 août au Ministère de la Santé à Bamako, Mali.

Organisation et animation de 3 évènements, du 16 au 24 septembre la **projection du film Éloge des Mils** au Diagonal Capitole, deux ateliers de réflexion pour la création de la future « **Boutique des Sciences pour l'agrobiodiversité en Occitanie** » ainsi que la représentation du **spectacle le Pêché Ogémique**. Dans le cadre du Mois de la Transition agroécologique à Montpellier et de la semaine nationale des Semences Paysannes en septembre.



Co-organisation d'un Atelier Régional sur les instruments juridiques en matière de semences en Afrique de l'Ouest avec COPAGEN du 13 au 16 septembre à Ségou, Mali.

Atelier de clôture du programme d'Appui aux initiatives contribuant à une transformation écologique et sociale dans les régions Sahel et Grands Lacs, CCFD, du 18 au 22 septembre à Ouagadougou, Burkina Faso.

Participation à l'Atelier sur la « Mise en œuvre des droits des agriculteurs », préparatoire au 7ème comité de l'organisme directeur du TIRPAA, CIP, du 23 au 27 septembre à Nyéléni, Mali.

Participation à l'atelier de formation des scientifiques, enseignants, chercheurs, techniciens en agriculture et acteurs du monde rural en agroécologie, du 1er au 6 octobre, CNOP, FAO, Nyéléni, Sélingué, Mali.

Participation à l'atelier national de restitution et de validation du rapport de l'étude diagnostique de la filière semencière en vue de l'actualisation de la politique semencière au Mali, 8 et 9 novembre, Direction Nationale de l'Agriculture, Bamako, Mali.

Atelier « La transformation des systèmes semenciers et l'accaparement des ressources génétiques au Burkina Faso et en Afrique de l'Ouest », co-organisé avec CGLTE-AO, Réseau Droit à l'Alimentation, FIAN, COASP, du 21 au 24 novembre à Ouagadougou, Burkina Faso.

Invervention sur la question des enjeux réglementaires, alimentaires, environnementaux, liés aux semences paysannes et à la biodiversité cultivée en agroécologie, le 2 novembre à la Brasserie du Dôme à Montpellier dans le cadre des *Cafés de la Biodiversité*.

Participation à la 5^{ème} Conférence Ouest Africaine Agriculture Écologique et Biologique, les 5 et 6 décembre, à Bamako, Mali.



La dernière Assemblée générale a eu lieu les 13 et 14 mai 2017 à Azillanet dans le Minervois.

► Conseil d'Administration :

- Thierry Brunet, consultant en Techniques de l'Information et de la Communication
- Alain Del Vecchio, semeur de jardins
- Patrice Gaudin, technicien en agriculture biologique
- Marie Giraud, maraîchère
- Martin Lacroix, biologiste, coordinateur de projets
- François Liaud, formateur au CFPPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole), retraité
- Pascale Moity-Maïzi, maître de conférence HDR en socio-anthropologie à Supagro
- Nathalie Ramos, animatrice associative.

Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois en 2017 : les 6 janvier, 18 mars, 12 juin, 6 septembre et 28 octobre.

► Bureau : Pascale Moity-Maïzi, présidente et Thierry Brunet, trésorier.

Le bureau s'est réuni 4 fois : les 30 juin, 13 juillet, 5 août et 4 décembre. La fréquence de ces réunions était motivée par les inquiétudes financières qui ont particulièrement touché BEDE et son équipe, contrainte au chômage partiel pendant plusieurs mois en 2017.

► Équipe permanente :

- Anne Berson, coordinatrice des programmes en Afrique de l'Ouest, basée à Ségou au Mali
- Nordine Boulahouat, coordinateur des programmes au Maghreb
- Bob Brac de la Perrière, coordinateur général des programmes
- Christine Domerc, responsable éditoriale (publications, site, lettre d'info, communication)
- Carole Munuera, assistante administrative (mi-temps)
- Audrey Turquet, responsable de la gestion administrative et comptable.

La coordinatrice des programmes en Afrique de l'Ouest a été secondée pendant 4 mois par une jeune diplômée en agronomie d'origine ivoirienne, Liliane Bini.

Stagiaire : Antoine Malivel, en année de diplôme d'Ingénieur SAADS à Montpellier-SupAgro, sur le lancement de la Boutique des Sciences en Occitanie.

